

# Concours particulier pour les bibliothèques

## Région Centre-Val de Loire

### Bilan 2015

#### Sommaire

2	Introduction
3	Rappel du dispositif
4	Répartition géographique
7	Répartition par type d'opération
9	Répartition par porteur de projet
<i>Annexes</i>	
11	<i>Inaugurations</i>
16	<i>Fins de chantiers</i>
18	<i>Evolution du CPB depuis 1986</i>
19	<i>Tableaux de données détaillés</i>



#### Chiffres clés 2015

24 équipements (dont 3 BDP)  
40 opérations (dont 32 nouvelles)  
Dépense prévisionnelle HT : 9 423 238 €  
Total subvention État : 3 838 262 €  
Subvention État 2015 : 1 788 478 €

#### Rappel 2014

26 équipements (dont 2 BDP)  
45 opérations  
Dépense prévisionnelle HT : 17 378 027 €  
Total subvention État : 6 904 781 €  
Subvention État 2014 : 2 755 061 €

Les crédits du concours particulier sont délégués, chaque année, par le ministère de l'Intérieur à la Préfecture de région. La DRAC (conseiller livre et lecture avec, le cas échéant, l'appui de l'architecte conseil attaché au Ministère de la Culture et de la Communication) apporte son expertise scientifique et technique au projet et assure la gestion administrative et financière des dossiers.

L'engagement comptable est assuré par la Préfecture de région.

Depuis 2004 le concours particulier des bibliothèques fait l'objet en région Centre-Val de Loire d'un règlement écrit approuvé par le SGAR (secrétariat général pour les affaires régionales) et le CAR (Comité de l'Administration Régionale). Ce règlement résume l'essentiel des conditions de soutien : modalités administratives, impératifs chronologiques, règles de calcul du taux de subvention.

Les évolutions du concours particulier des bibliothèques, mises en forme dans la circulaire interministérielle MCCE1235052C du 07 novembre 2012, ont conduit à réviser les règlements en vigueur sur trois points majeurs :

→ la **suppression du prix plafond** supprime la limitation de l'assiette de la subvention, rendant celle-ci plus proche des réalités concrètes des coûts à la construction.

→ l'**intégration** dans l'assiette de calcul de la subvention **des études déjà réalisées (quand les études débouchent sur la construction)**. Ce qui doit permettre de limiter les surcoûts et les délais générés par des imprévus que les études permettent de mieux cerner.

→ l'**intégration** dans l'assiette de calcul de la subvention **des dépenses de fonctionnement nécessaires au lancement d'un nouvel équipement**, dépenses consistant, pour l'essentiel dans l'acquisition de documents sur tout support.

### La dotation générale de décentralisation (DGD)

Les lois de décentralisation du 7 janvier et du 22 juillet 1983 ont confirmé la compétence des communes sur les bibliothèques municipales ; les crédits qui leur étaient auparavant consacrés par l'État (investissement et fonctionnement) ont été inscrits dès 1986 au sein de la dotation générale de décentralisation sous la forme d'un concours particulier.

Pour les bibliothèques centrales de prêt (BCP), transférées aux Départements par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, le dispositif était différent à ses débuts : les crédits destinés aux dépenses de fonctionnement de ces bibliothèques n'étaient pas inscrits sous la forme d'un concours particulier mais confondus au sein de la dotation générale de décentralisation.

L'article 141 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 a modernisé et simplifié le dispositif résultant des lois de 1983 et de la loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 en regroupant sous une seule enveloppe toutes les aides à l'investissement destinées aux bibliothèques municipales et départementales de prêt (anciennes BCP devenues BDP en 1992).

### Typologie des opérations relevant du concours particulier

Le concours particulier concerne 4 types d'opération :

#### 1/ la construction et/ou l'aménagement mobilier

On entend par « construction » soit la *création* d'un nouveau bâtiment, soit la *rénovation* d'un bâtiment existant (amélioration de la condition du bâtiment et modernisation globale du bâtiment et de ses services), soit sa *restructuration* (travaux lourds sur un bâtiment déjà existant destinés à réorganiser l'espace pour offrir de nouveaux services).

En matière d'aménagement et équipement, l'acquisition de mobiliers spécifiques aux bibliothèques, l'acquisition d'équipements anti-vol, de matériel technique, audiovisuel ou de mobiliers d'exposition sont éligibles à une subvention au titre du concours particulier.

#### 2/ l'informatisation

Sont concernées des opérations telles qu'une première informatisation ; la création de services aux usagers utilisant l'informatique (espace multimédia, matériel spécifique pour les personnes handicapées, ...) ; le renouvellement, la modification ou l'extension de systèmes informatiques de gestion de bibliothèque.

#### 3/ la numérisation des collections patrimoniales

La numérisation, le signalement et la diffusion des collections patrimoniales peuvent faire l'objet d'une subvention de l'État au titre du concours particulier des bibliothèques ouvert au sein de la dotation générale de décentralisation.

#### 4/ la mise en place des moyens de fonctionnement

Depuis le décret 2012-717 du 7 mai 2012, explicité par la circulaire interministérielle MCCE1235052C du 07 novembre 2012, le concours particulier s'est ouvert à un quatrième type d'opération : la mise en place des moyens de fonctionnement d'un équipement dans le contexte d'une création, d'une rénovation ou d'une extension. L'acquisition de collections tous supports, de premiers abonnements numériques, les frais de déménagement, d'installation provisoire, de formation peuvent ainsi désormais être financés au titre du concours particulier. Cette nouvelle disposition est opérationnelle depuis 2013.

## Répartition géographique des opérations

➤ Après les gros chantiers de construction dont plusieurs se sont achevés en 2014, le concours particulier 2015 a fait porter ses efforts sur l'équipement, l'informatisation et les ressources numériques.

### Part des départements / total régional

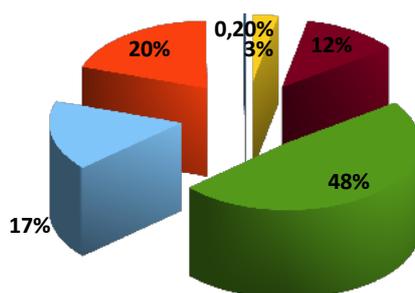
#### Montant de l'opération :

il s'agit d'un coût objectif déclaré sur devis ou APD (avant-projet définitif). Les aléas techniques peuvent modifier ces coûts initiaux.

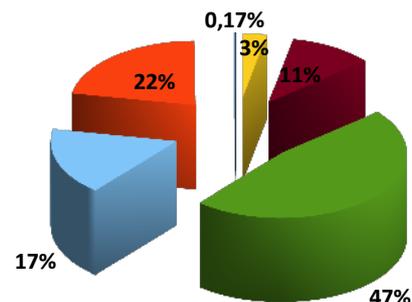
**Subventions** : Il existe plusieurs modalités de versement de la subvention :

- pour une tranche unique, la subvention totale est versée l'année de la réalisation.
- lorsque la construction se déroule sur plusieurs années, la subvention totale est versée sur les exercices correspondants.

Montant prévisionnel des opérations



Total subventions État



■ Cher ■ Eure-et-Loir ■ Indre ■ Indre-et-Loire ■ Loir-et-Cher ■ Loiret

	Nombre de communes / d'équipements / d'opérations	Coût prévisionnel opération HT	Montant total subvention État	Subvention État 2015	Taux moyen de subvention
Cher	1 / 1 / 1	18 925	6 624	6 624	35 %
Eure-et-Loir	2 / 2 / 2	1 850 514	837 393	511 153	48 %
Indre	4 / 4 / 11	1 579 352	646 963	158 309	41 %
Indre-et-Loire	7 / 7 / 11	4 557 510	1 813 626	891 658	39 %
Loir-et-Cher	7 / 8 / 9	1 122 557	412 716	99 794	38 %
Loiret	4 / 4 / 6	294 380	120 940	120 940	39 %
<b>Total</b>	<b>25 / 26 / 40</b>	<b>9 423 238</b>	<b>3 838 262</b>	<b>1 788 478</b>	<b>40 %</b>

On observe une baisse sensible du concours particulier en 2015 par rapport aux années précédentes.

#### ➤ Report en 2016 de 6 opérations programmées en 2015 :

18 - Pigny : informatisation et premier fonctionnement.

37 – Ballan-Miré : Mobilier et informatisation.

41 – Gièvres : Construction

41 – Saint-Firmin-des-Prés : premier fonctionnement

Motif de ces reports : Dossiers de demande de subvention nécessitant des compléments.

Montant prévisionnel des opérations reportées : 574 417 €

Montant de la subvention totale des opérations reportées : 215 180 €

Montant de la subvention 2015 des opérations reportées : 178 165 €

Deux opérations nouvelles ont été lancées :

36 – Valençay : premier fonctionnement (Coût : 19 000 ; subv. : 8 360 € soit 44%)

45 – Montargis : ressources numériques (Coût : 95 520 € ; subv. 42 984 € soit 45%)

## ➤ Clôture en 2014 de plusieurs opérations de construction

L'année 2014 a été marquée par la réalisation et la clôture de 14 opérations de construction (Pigny, Azay-le-Ferron, Saint-Valentin, Azay-le-Rideau, Saint-Etienne-de-Chigny, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Denis-de-l'Hôtel), d'extension (Saint-Doulchard, Artannes-sur-Indre), de restructuration (Tours), d'aménagement (Châteauroux BM et BDP, Genillé), de réhabilitation (Fréteval, Déols), pour une dépense prévisionnelle estimée à plus de 10 M € et subventionnée en 2014 à hauteur de 1,14 M€.

## ➤ En 2015, les travaux de construction sont de moindre importance.

Alors que se terminent les projets de construction / réhabilitation des bibliothèques de Luynes (1,78 M€), Ballan-Miré (1,33 M€), Valençay (0,84 M€), Saint-Firmin-des-Prés (0,42 M€), Vineuil (0,35 M€), seuls deux nouveaux gros chantiers de construction sont lancés à Epernon en Eure-et-Loir (1,76 M€ de dépense prévisionnelle, 3 tranches) et à Chinon en Indre-et-Loire (1,6 M€, 2 tranches), chantiers auxquels s'ajoutent la réhabilitation de la bibliothèque de Saint-Roch en Indre-et-Loire (1 tranche de travaux pour un montant estimé à 155 000 €).

Seul l'Eure-et-Loir, peu aidé ces dernières années, bénéficie d'un investissement plus élevé en 2015 qu'en 2014. Les dernières opérations de construction aidées, dans ce département, au titre du concours particulier remontent à 2011 : 1,08 M€ de dépenses prévisionnelles pour l'aménagement et la rénovation des bibliothèques de Cloyes-sur-le-Loir et Janville et la construction de la bibliothèque d'Orgères-en-Beauce.

↪ **Comme l'année précédente, la programmation 2015 accorde une place importante aux petites communes du territoire : ainsi 15 opérations concernent neuf communes de moins de 2 000 habitants. Les équipements dans les espaces à dominante urbaine restent toutefois majoritaires d'autant que les communes faiblement peuplées n'entrent pas nécessairement dans la catégorie des communes rurales selon la définition de l'Insee <sup>(1)</sup>. Certaines de ces communes font en effet partie de pôles urbains (Saint-Roch) ou se situent dans une couronne périurbaine (Saint-Valentin, Saint-Firmin-des-Prés).**

*Cf. tableau ci-dessous et carte page suivante.*

A Azay-le-Ferron (Indre), des aides à l'équipement, à l'informatisation et au 1er fonctionnement parachèvent, en 2015, la construction de la bibliothèque. Même démarche à Saint-Firmin-des-Prés (Loir-et-Cher) avec l'équipement et l'informatisation du nouvel équipement et à Saint-Valentin dans l'Indre (construction en 2013/2014 ; aide à l'informatisation en 2015).

A Fréteval (Loir-et-Cher), le concours particulier a permis de compléter le renouvellement du parc informatique commencé en 2013. A Avoine (Indre-et-Loire), la bibliothèque, déjà aidée au titre de l'informatisation en 2002 et 2009, a reçu, en 2015, une nouvelle aide à l'informatisation.

Dans le canton de Mondoubleau (Loir-et-Cher), les travaux d'agrandissement du réseau lecture ont concerné les bibliothèques de Saint-Agil et de Sargé-sur-Braye.

Enfin deux bibliothèques qui n'avaient pas bénéficié jusqu'ici d'intervention au titre du concours particulier ont été subventionnées en 2015 pour des travaux de réhabilitation et d'équipement mobilier à Saint-Roch (Indre-et-Loire) et pour de l'équipement mobilier à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher).

Répartition territoriale	Espaces à dominante urbaine	Espaces à dominante rurale	Part espace urbain
Nombre de communes	16	9	64%
Nombre d'équipements	17	9	65%
Nombre d'opérations	24	16	60%
Montant des opérations HT	6 029 255	3 393 983	64%
Total subvention Etat	2 467 127	1 371 135	64%
Subvention Etat 2015	1 050 179	738 299	59%

Ces résultats doivent être nuancés par le fait que les aides aux BDP (3 BDP aidées en 2015 : Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher) pour le développement des ressources numériques doivent bénéficier aux bibliothèques du réseau aussi bien urbaines que rurales.

(1) La définition d'espace rural / espace urbain a évolué dans le temps pour intégrer d'autres critères que la seule densité de population. Ainsi, depuis 1997, l'Insee définit-il comme « espace à dominante urbaine » :

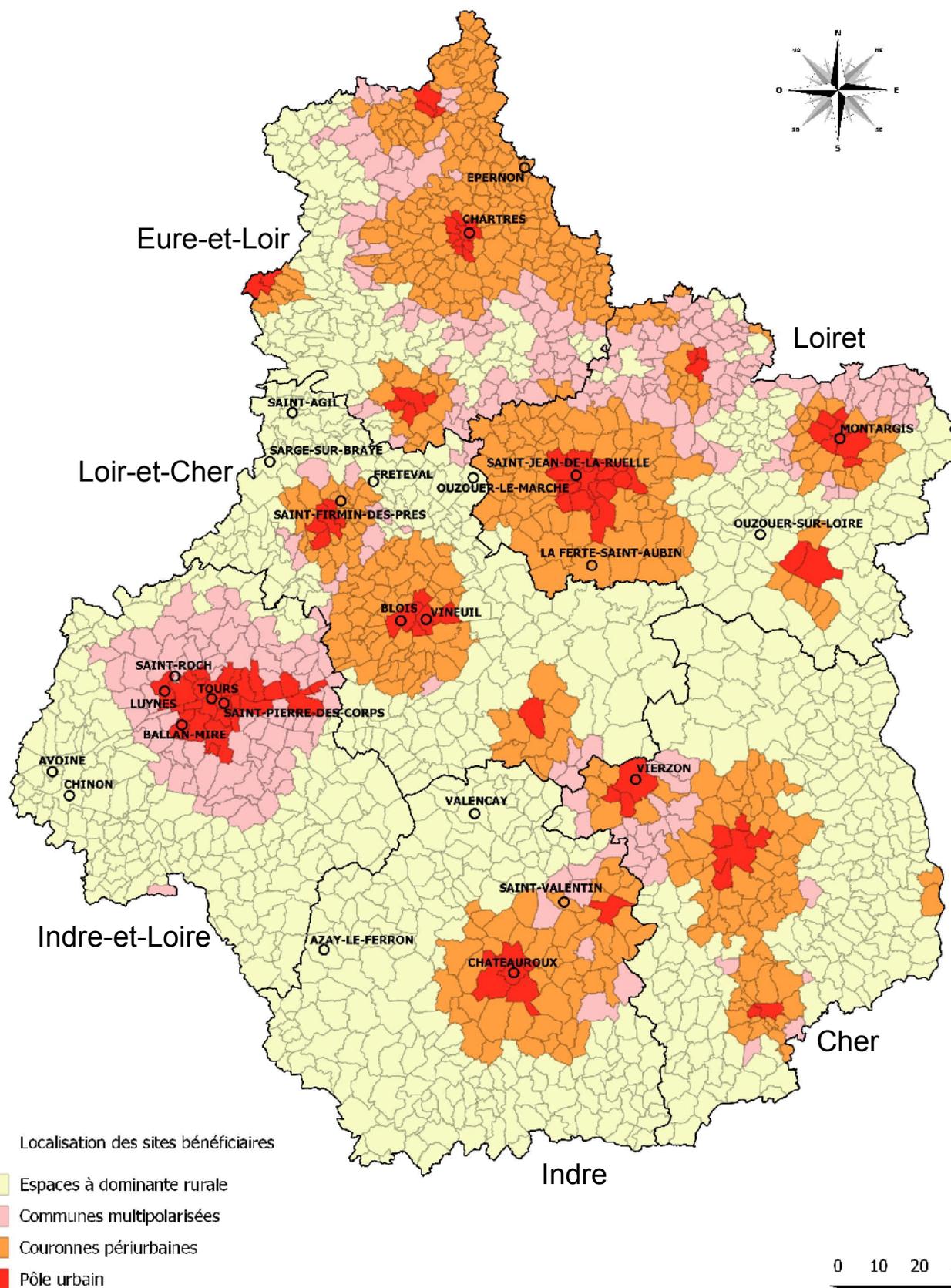
- d'une part, les centres urbains, villes ou unités urbaines offrant plus de 5 000 emplois ;

- d'autre part, les communes plus petites dont plus de 40 % de la population résidente travaille dans les centres urbains

L'espace à dominante rurale, ou espace rural, se définit « en creux » comme l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (i.e. pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

# Localisation des communes bénéficiaires en 2015 du concours particulier pour les bibliothèques

Fonds de carte : BD CARTO - IGN Paris 2007 - Licence/Cuin/9037 - Reproduction interdite - DRAC Centre-Val de Loire 2015



## L'espace urbain selon l'Insee

Le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain.

La **couronne** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

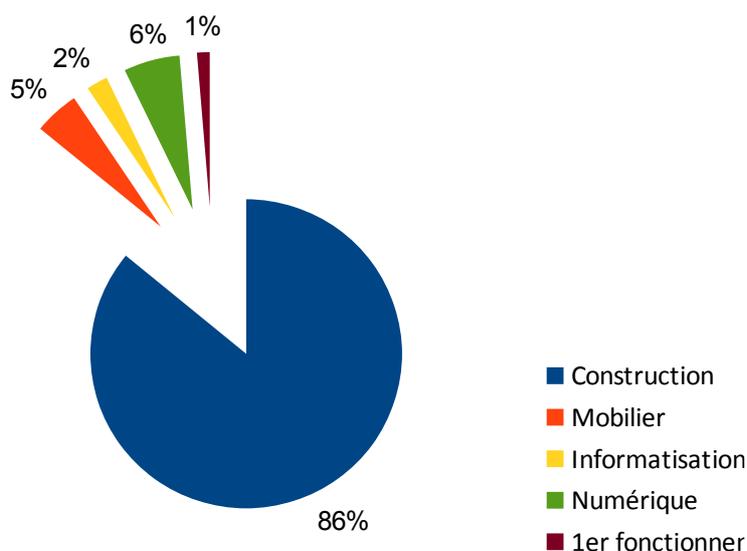
Les « **communes multipolarisées** sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires (grandes aires urbaines ou pas), sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

## Répartition par type d'opération

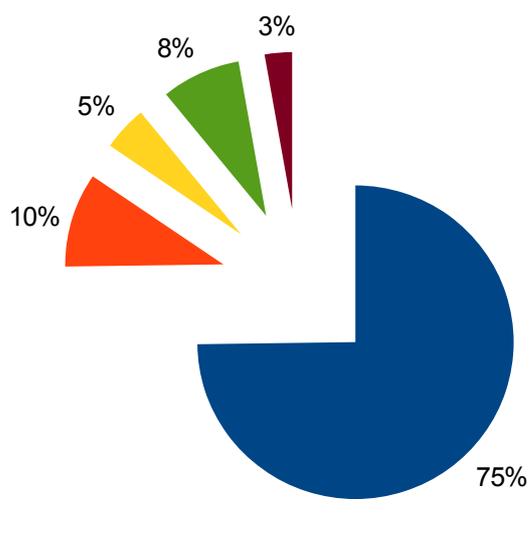
Avec 86 % du montant total des opérations et des subventions, la construction de bibliothèques (construction neuve, réhabilitation, extension) reste, le principal poste de dépenses du concours particulier.

	Montant total des opérations hors taxe	Montant total des subventions État	Subventions État versées en 2015
Construction	8 099 170	3 294 552	1 337 770
Equipement / mobilier	440 808	173 644	173 644
Informatisation	209 126	82 092	82 092
Ressources numériques	550 090	237 846	144 844
1er fonctionnement	124 044	50 128	50 128
<b>Total</b>	<b>9 423 238</b>	<b>3 838 262</b>	<b>1 788 478</b>

Coût prévisionnel et subvention État totale



Subvention État 2015



La circulaire de 2012 a introduit un nouveau critère d'aide « 1er fonctionnement » pour les opérations consistant principalement en la constitution d'un fonds tous supports en vue du (re)démarrage de l'activité, ce qui a suscité des dossiers de ce nouveau type dès 2013.

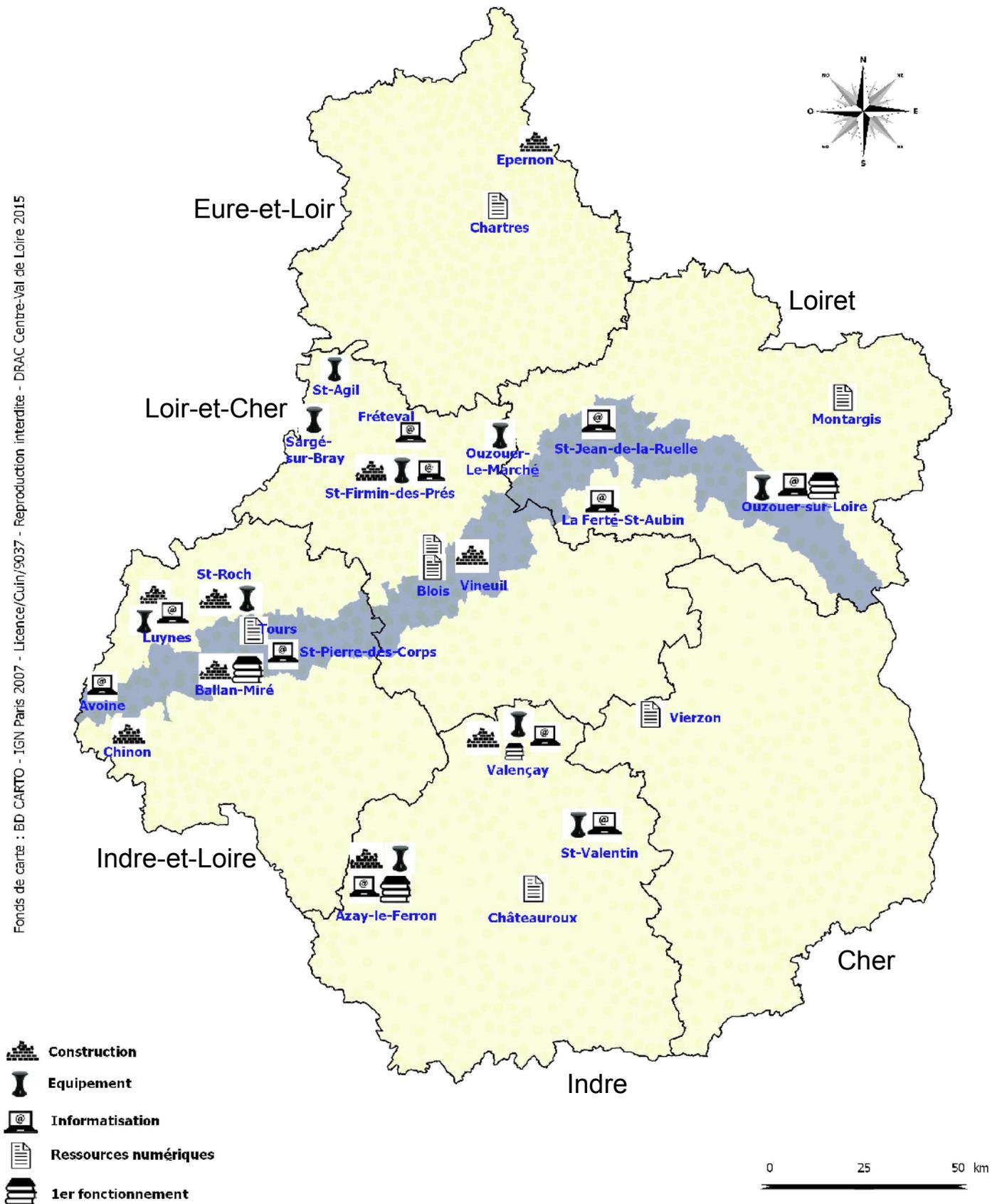
2013 : 3 dossiers : Saint-Doulchard – Montlouis-sur-Loire – Tours, 1ère tr.  
480 419 € (dépense prévisionnelle) – 96 772 € (subv. 2013) – 147 180 € (subvention totale)

2014 : 3 dossiers : Azay-le-Rideau – Tours – Beaugency  
597 995 € (dépense prévisionnelle) – 114 147 € (subv. 2014) – 196 147 € (subvention totale)

2015 : 4 dossiers : Azay-le-Ferron – Valençay - Ballan-Miré – Ouzouer-sur-Loire  
124 044 € (dépense prévisionnelle) – 50 128 € (subv. 2015 = subvention totale)

# Typologie des opérations soutenues en 2015 au titre du concours particulier pour les bibliothèques

Fonds de carte : BD CARTO - IGN Paris 2007 - Licence/Cuiv/9037 - Reproduction interdite - DRAC Centre-Val de Loire 2015



## Répartition des opérations en fonction du statut de la collectivité porteuse

Opérations portées par	Nombre d'opérations	Coût prévisionnel	%	Subvention État totale	%	Subvention État 2015	%
Commune	24	5 684 269	60%	2 325 599	61%	862 999	48%
Intercommunalité	12	2 029 822	22%	820 337	21%	663 655	37%
Département	3	382 520	4%	161 675	4%	81 173	5%
Mixte (com / EPCI) *	1	1 326 627	14%	530 651	14%	180 651	10%
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>9 423 238</b>	<b>100 %</b>	<b>3 838 262</b>	<b>100 %</b>	<b>1 788 478</b>	<b>100 %</b>

\* les travaux de construction de la bibliothèque de Ballan-Miré sont portés conjointement par la commune et la communauté d'agglomération Tours +.

Si les communes restent encore largement majoritaires, depuis une dizaine d'années d'ambitieux projets de bibliothèques sont portés par les structures intercommunales. En 2015, deux communautés d'agglomération et six communautés de communes ont portés des projets soutenus au titre du concours particulier :

### Indre

**Communauté de communes de la Champagne berrichonne** : construction (2013-2014), équipement et informatisation (2015) de la bibliothèque de **Saint-Valentin**.

### Indre-et-Loire

**Communauté d'agglomération Tours +**, conjointement avec la commune : construction de la médiathèque de **Ballan-Miré** (2013-2015).

**Communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire** : informatisation de la bibliothèque d'**Avoine**. La structure intercommunale alors dénommée « Communauté de communes du Véron » avait déjà porté l'informatisation de cette même bibliothèque en 2009.

La communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire porte également le projet de construction de la bibliothèque de **Chinon** lancé en 2015. Entre 2003 et 2005, cette dernière avait déjà bénéficié d'une aide du concours particulier pour l'informatisation et l'équipement mobilier (opérations portées alors par la commune).

### Loir-et-Cher

En 2002, la commune **Fréteval** avait suivi les travaux d'aménagement de la bibliothèque. Depuis les différents travaux sont portés par la **Communauté de communes du Perche et du Haut Vendômois** : mobilier et informatisation (2003), renouvellement du parc informatique (2013), réhabilitation et mobilier (2014), complément d'informatisation (2015).

**Communauté de communes des collines du Perche** (canton de Mondoubleau) : agrandissement du réseau lecture avec l'aménagement (accessibilité) et l'équipement des bibliothèques de **Saint-Agil** et **Sargé-sur-Braye**.

**Communauté de communes de la Beauce Oratorienne** : équipement mobilier de la bibliothèque d'**Ouzouer-le-Marché**.

### Loiret

**Communauté d'agglomération montargoise et rives du Loing** : acquisition de ressources numériques par la bibliothèque de Montargis.

**Communauté de communes du Val d'Or et forêt** : équipement mobilier, informatisation et premier fonctionnement de la bibliothèque de **Ouzouer-sur-Loire**. La communauté de communes avait déjà fait appel au concours particulier pour l'équipement et l'informatisation de la bibliothèque de la commune (2004), puis pour la construction d'une nouvelle médiathèque (2013-2014).

**En 2015, trois BDP ont bénéficié de l'aide du concours particulier pour l'acquisition et le partage de ressources numériques à destination de l'ensemble de leur réseau :**

**La BDP d'Eure-et-Loir :** le portail numérique propose aux bibliothèques du réseau (Anet, Sours, Berchères-sur-Vesgre, Coulombs, Dammarie, Levainville, Ouarville, Luray) ainsi qu'aux adhérents des bibliothèques informatisées d'accéder à une offre de ressources numériques en ligne : dépense prévisionnelle : 93 224 € ; subv. 46 612 soit 50%.

**La BDP d'Indre-et-Loire (Tours) :** dépense prévisionnelle : 61 638 € ; subv. 24 000 soit 38,94%

« Nomade » est le nouveau portail mis en ligne depuis octobre par le Département dans la plupart des bibliothèques publiques d'Indre-et-Loire. Il propose livres, films et auto-formation en ligne. Pas de téléchargement, uniquement du streaming, avec possibilité de recherche d'un document ou d'un type de documents précis. Les adhérents pourront consulter gratuitement, sur leur ordinateur personnel, 50.000 livres (romans, BD, livres audio, ouvrages de vie pratique et 2.500 œuvres de cinéma

**La BDP de Loir-et-Cher (Blois) :** dépense prévisionnelle : 227 658 € ; subv. 91 063 soit 40%

Le nouvel outil de partage numérique, préparé au sein des services de l'agglomération doit permettre, entre autres fonctionnalités, aux chercheurs et historiens de consulter à distance des documents numérisés sur Internet, aux cinéphiles d'accéder à une plateforme cinéma, aux mélomanes d'assister à des concerts en ligne moyennant paiement, et au lecteur de télécharger des livres à distance.

# Constructions soutenues au titre du concours particulier Ouvertures en 2015 (fins de chantier en 2014)

## Cher – Pigny



La première bibliothèque du canton des Terres vives a été créée à Pigny, il y a trente ans. La bibliothèque était jusqu'ici située au premier étage du foyer rural, lieu peu accessible et inadapté à l'activité d'une bibliothèque aujourd'hui dépositaire de plus de 4 000 ouvrages et de plus de 100 documents sonores. Après plusieurs années de réflexion, de concertation et d'études sur la mise en valeur du centre-bourg, la municipalité a décidé la construction d'une école primaire et d'une bibliothèque - médiathèque. Ce projet de construction s'inscrit, par conséquent, dans le cadre plus large d'une restructuration des abords de la mairie et d'amélioration des activités de services publics de la commune.

Maître d'oeuvre : Atelier Carré d'Arche (Bourges).

Ouverte à la fin du mois d'août, la nouvelle médiathèque plus vaste (93 m<sup>2</sup>), plus conviviale, plus proche du centre du bourg a été inaugurée en novembre.

La bibliothèque de Pigny devrait bénéficier en 2016 d'une aide à l'informatisation et au 1er fonctionnement (subventions programmées en 2015 et reportées).

### Concours particulier

#### Construction (2 tranches) : 2013-2014

Dépense prévisionnelle : 297 850 € HT - Subvention État : 104 248 € (35%)

#### Mobilier : 2013

Dépense prévisionnelle : 16 885 € HT - Subvention État : 5 910 € (35%)

**Total subvention État : 110 158 € soit 134 €/ habitant**



La médiathèque nécessitait une rénovation de ses locaux accompagnée d'une réorientation de ses activités. Le premier volet du projet a porté sur le rajeunissement des espaces en remplaçant les mobiliers, les couleurs, les éclairages, en améliorant l'accessibilité et en aménageant une petite extension pour atteindre une surface aux planchers de 925m<sup>2</sup>. Le second volet a consisté à faire de la médiathèque un lieu intermédiaire entre le travail (ou l'école) et le domicile en privilégiant la lecture sur place, la culture liée à l'actualité (périodiques), aux loisirs, aux jeux (espace « chaud » à la fois lieu de vie et de détente), tout en aménageant des espaces de travail plus silencieux (espaces « froids » pour reprendre les termes du projet). Une nouvelle scénographie des collections a donc été imaginée en ce sens.

Maître d'œuvre : Atelier Carré d'Arche (Bourges).

### Concours particulier

#### Extension (2 tranches) : 2013-2014

Dépense prévisionnelle : 222 205 € HT - Subvention État : 77 772 € (35%)

#### Mobilier (2 tranches) : 2013-2014

Dépense prévisionnelle : 106 725 € HT - Subvention État : 37 353 € (35%)

#### Informatisation : 2013

Dépense prévisionnelle : 40 680 € HT - Subvention État : 14 238 € (35%)

#### 1er fonctionnement : 2013

Dépense prévisionnelle : 26 820 € HT - Subvention État : 9 387 € (35%)

Total subvention État : 138 751 € soit 15 € / habitant



La nouvelle médiathèque, d'une surface de planchers de 570 m<sup>2</sup>, est installée dans l'ancienne école de danse et de musique. Situé en centre bourg dans un environnement arboré, ce bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation et d'une extension. Le projet a bénéficié des conseils architecturaux du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) de l'Indre qui a contribué à modifier le projet situé dans le cône de visibilité du château.

Maître d'œuvre : Société d'Architecture Boitte (Blois).

La situation sur un terrain en forte pente (vallée du Nahon) a permis d'exploiter le dénivelé par la création de niveaux différents en avant et à l'arrière du bâtiment existant qui compte au total quatre niveaux. Ces créations sont soulignées par des arches accolées qui laissent voir le bâti antérieur conservé (avec ses encadrements et corniches en briques), cœur de la médiathèque.

Spacieux et aérés, les locaux comportent notamment une salle d'animation en rez-de-jardin qui pourra être ouverte au public en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque.

### Concours particulier

#### Construction (4 tranches) : 2012-2015

Dépense prévisionnelle : 835 930 € HT - Subvention État : 357 073 € (41-44%)

#### Mobilier : 2015

Dépense prévisionnelle : 87 753 € HT - Subvention État : 38 611 € (44%)

#### Informatisation : 2015

Dépense prévisionnelle : 36 974 € HT - Subvention État : 16 269 € (44%)

#### 1er fonctionnement : 2015

Dépense prévisionnelle : 19 000 € HT - Subvention État : 8 360 € (44%)

**Total subvention État : 420 313 € soit 163 € / habitant**

## Indre-et-Loire – Saint-Etienne-de-Chigny « la Grange aux Livres »



© Mairie de Saint-Etienne-de-Chigny

Ouverte au public depuis février, la bibliothèque municipale « la Grange aux Livres » a été inaugurée en avril. Installée dans l'ancienne ferme située à proximité de l'école maternelle, la bibliothèque réunit sur 120 m<sup>2</sup>, répartis en deux niveaux, les ouvrages auparavant situés au-dessus de la salle Du-Bellay et non accessibles aux personnes à mobilité réduite. Livré avec un an de retard sur le calendrier initial, l'équipement a été financé pour moitié par les subventions obtenues auprès de Tour(s)plus, du conseil régional, de la Direction régionale des affaires culturelles, du conseil départemental et de la réserve parlementaire de Jean Germain.

### Concours particulier

#### Construction (3 tranches) : 2012-2014

Dépense prévisionnelle : 225 352 € HT - Subvention État : 78 873 € (35%)

**Total subvention État : 78 873 € soit 54 € / habitant**

## Loir-et-Cher – Vineuil « La Croche Livres »



© Mairie de Vineuil



© Mairie de Vineuil

La bibliothèque et l'école de musique "la Croche Livres" ont été inaugurées le 18 septembre 2015. Le projet a été l'occasion de revoir la répartition des locaux associatifs et de donner au bâtiment municipal « Espace Loisirs Arts et Culture » (ELAC) une vocation véritablement culturelle en y intégrant à la fois la bibliothèque rénovée de 526 m<sup>2</sup> (au lieu des 233 m<sup>2</sup> initiaux), un auditorium de 97 m<sup>2</sup> géré par le personnel de la bibliothèque et le pôle musical (366 m<sup>2</sup>). Maître d'oeuvre : Agence d'architecture Christian Bour-Esquisse (Saint-Gervais-la-Forêt, Loir-et-Cher).

Les travaux se sont déroulés en trois tranches :

- réaménagement du bâtiment avec agrandissement de la bibliothèque ; changement des menuiseries ; isolation du bâtiment par l'extérieur (tranche 1)
- construction de l'auditorium (tranche 2)
- construction de la salle de percussion (tranche 3)

### Concours particulier

#### Aménagement et construction (3 tranches) : 2013-2015

Dépense prévisionnelle : 345 566 € HT - Subvention État : 120 948 € (35%)

Auto-financement : 224 618 €

**Total subvention État : 120 948 € soit 16 € / habitant**



© Communauté de communes Val d'Or et Forêt

Le chantier (médiathèque, école de musique et auditorium), démarré en juillet 2013, s'est achevé en 2015. Le nouvel équipement a ouvert ses portes en juin 2015 et a été inauguré en présence du préfet de région en janvier 2016.

Le réseau des médiathèques de la communauté de communes Val d'Or et Forêt comprend quatre sites (Bray-en-Val, Les Bordes, Saint-Benoît-sur-Loire et Ouzouer-sur-Loire) disposant de tous les médias (Livres, DVD, CD, ressources électroniques et accès internet). Afin de développer la lecture publique, l'intercommunalité Val d'Or et Forêt a décidé la réalisation d'une nouvelle médiathèque tête de réseau implantée sur la commune d'Ouzouer-sur-Loire. Ce projet a bénéficié de l'aide de la Région, de l'État (cf. ci-dessous) et du Conseil départemental qui a alloué 234 771 € afin de favoriser les pratiques culturelles de proximité.

La construction de cette structure s'intègre dans un projet global visant à créer des équipements communautaires répondant aux évolutions des pratiques culturelles. C'est la raison pour laquelle le choix a été fait de construire un équipement abritant l'école de musique et la médiathèque avec plusieurs espaces mutualisés dont un auditorium.

Le nouvel équipement a été conçu par le cabinet d'architecte Ivars et Ballet à Tours selon les préconisations suivantes : une forme architecturale en "pétale", une implantation tournée vers le Sud, l'utilisation du bois dans la construction et le respect de l'intégration dans le site, à proximité du centre-bourg et des écoles.

L'ancienne bibliothèque de 113 m<sup>2</sup> était installée au 1er étage de l'espace Michel Gand. Le nouvel espace présente une surface de plancher de 727,48 m<sup>2</sup> : 366 m<sup>2</sup> pour la médiathèque et 361,48 m<sup>2</sup> pour l'auditorium et les espaces mutualisés. La surface dédiée à la lecture publique a donc été considérablement augmentée pour pouvoir accueillir, sur un plateau unique, le pôle Jeunesse et le pôle Adultes, un espace de travail multimédias et ressources numériques, une salle d'animation avec cloison amovible.

La réalisation a été complétée par la mise en réseau informatique des quatre bibliothèques afin de permettre aux lecteurs d'accéder à l'ensemble des collections du catalogue *via* le portail internet et de se tenir informés des animations proposées.

### Rétrospectif des aides au titre du concours particulier à la bibliothèque d'Ouzouer-sur-Loire

#### Mobilier : 2004

Dépense prévisionnelle : 16 361 € HT - Subvention État : 3 272 € (20%)

#### Informatisation : 2004

Dépense prévisionnelle : 6 794 € HT - Subvention État : 1 359 € (20%)

#### Construction : 2013-2014

Dépense prévisionnelle : 1 693 353 € HT - Subvention État : 677 341 € (40%)

#### Mobilier : 2015

Dépense prévisionnelle : 137 742 € HT - Subvention État : 55 097 € (40%)

#### Informatisation : 2015

Dépense prévisionnelle : 17 115 € HT - Subvention État : 6 846 € (40%)

#### 1er fonctionnement : 2015

Dépense prévisionnelle : 12 237 € HT - Subvention État : 4 895 € (40%)

**Total subvention État (période 2013-2015) : 744 179 € soit 268 € / habitant**

#### Autres bibliothèques inaugurées en 2015 (hors concours particulier) :

Soulangis (Cher), Moulins-sur-Céphons (Indre), Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret).

# Fins de chantier en 2015

## Indre – Azay-le-Ferron - Bibliothèque-ludothèque

293 m<sup>2</sup> de surface de planchers en plain-pied.

Maître d'oeuvre : Atelier Alassoeur, Châteauroux.

Très orienté sur la réduction de la demande énergétique, le bâtiment est conçu en éco-construction : orientation des ouvertures, ossature bois, isolation par l'extérieur, circulation d'air en double flux, pompe à chaleur air réversible, préservation des qualités environnementales du site, panneaux photovoltaïques de 160 m<sup>2</sup>. Sa conception tient compte des préconisations environnementales édictées par le parc naturel .

### Concours particulier

#### Construction (4 tranches) : 2012-2015

Dépense prévisionnelle : 487 444 € HT - Subvention État : 189 229 € (38%)

#### Mobilier : 2015

Dépense prévisionnelle : 64 668 € HT - Subvention État : 22 634 € (35%)

#### Informatisation : 2015

Dépense prévisionnelle : 6 185 € HT - Subvention État : 2 165 € (35%)

#### 1er fonctionnement : 2015

Dépense prévisionnelle : 5 000 € HT - Subvention État : 1 750 € (35%)

**Total subvention État : 211 778 € soit 42 €/ habitant**

## Indre-et-Loire – Ballan-Miré – Equipement culturel

812 m<sup>2</sup> de surface de planchers en plain-pied auxquels s'ajoutent 198 m<sup>2</sup> par proratisation des espaces communs.

Maître d'oeuvre : Forma 6 (Nantes) et PO Architectes (Nantes).

Le chantier du futur équipement culturel bioclimatique a débuté en août 2014 par la démolition des bâtiments situés sur l'emprise du projet. L'équipement culturel comprend une salle de spectacle, un hall d'accueil, le service culturel de la Ville et une médiathèque, soit une surface de plancher totale de 1 562 m<sup>2</sup>.

La bibliothèque de Ballan-Miré était jusqu'alors installée dans un bâtiment inadapté et vieillissant. La nouvelle médiathèque, intégrée à l'espace culturel, doit permettre de donner une dimension intercommunale à la politique de lecture publique en lien avec les communes du territoire : bibliothèque de Savonnières, points lecture de Druyes et Villandry.

### Concours particulier

#### Construction (3 tranches) : 2013-2015

Dépense prévisionnelle : 1 326 627 € HT - Subvention État : 530 651 € (40%)

#### 1er fonctionnement : 2015

Dépense prévisionnelle : 87 807 € HT - Subvention État : 35 123 € (40%)

**Total subvention État : 565 774 € soit 70 €/ habitant**

## Indre-et-Loire – Luynes – Espace culturel

431 m<sup>2</sup> de surface de planchers.

Maître d'oeuvre : Via Architectes, Paris.

Le chantier de la bibliothèque s'inscrit dans le cadre d'une opération globale comprenant, dans un premier temps, la réhabilitation de la grange de l'hôtel-Dieu pour en faire un espace culturel (cinéma, théâtre, salle d'exposition), dans un second temps, la réhabilitation d'un ensemble immobilier (ancien garage automobile et logement) destiné à accueillir la bibliothèque installée jusqu'ici dans une maison du XVe siècle. L'enjeu est de conserver la qualité architecturale des bâtiments et de créer un lien entre ces différents sites très proches les uns des autres.

### Concours particulier

#### Réhabilitation (3 tranches) : 2013-2015

Dépense prévisionnelle : 1 177 970 € HT - Subvention État : 471 188 € (40%)

#### Mobilier : 2015

Dépense prévisionnelle : 43 367 € HT - Subvention État : 17 347 € (40%)

#### Informatisation : 2015

Dépense prévisionnelle : 25 845 € HT - Subvention État : 10 338 € (40%)

**Total subvention État : 498 873 € soit 95 €/ habitant**

## Indre-et-Loire – Saint-Roch - Bibliothèque

105 m<sup>2</sup> de surface de planchers

Maître d'oeuvre : Abscisse et Ordonnées, 37210 Vouvray.

Jusqu'ici bibliothèque occupait une salle attenante à la mairie. Afin d'aérer les espaces de lecture et d'augmenter le volume des fonds, les élus ont approuvé le déplacement de la bibliothèque dans d'anciens vestiaires sportifs après réhabilitation de ces derniers. Le nouveau bâtiment situé en face de l'école communale pourra accueillir certaines activités liées à l'aménagement des rythmes scolaires.

Le bâtiment à réhabiliter comportait un rez-de-chaussée et des combles. Ces derniers ont été démolis. Le bâtiment a été isolé de l'intérieur et les façades ravalées en vert-anis ; la couverture en ardoise fibrociment amianté a été remplacée par de l'ardoise synthétique bleu-gris.

A la réhabilitation du bâtiment existant s'est ajoutée la construction d'une extension réalisée en ossature bois et matériaux biosourcés. La vêtue est constituée de bardage bois horizontal. La couverture est réalisée en bac aciers étanchés dissimulés derrière l'acrotère.

### Concours particulier

#### Construction - Réhabilitation (1 tranche) : 2015

Dépense prévisionnelle : 155 000 € HT - Subvention État : 54 250 € (35%)

#### Mobilier : 2015

Dépense prévisionnelle : 19 476 € HT - Subvention État : 6 817 € (35%)

**Total subvention État : 61 067 € soit 50 €/ habitant**

## Loir-et-Cher – Saint-Firmin-des-Prés – Pôle culturel et de loisirs

180 m<sup>2</sup> de surface de planchers.

Maître d'oeuvre : SELARL d'Architecture – Atelier B. Penneron architectes, Tours.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un projet de constitution d'un pôle culturel, associatif et de loisirs dans un espace situé au cœur du bourg, à proximité immédiate de l'école publique. La nouvelle bibliothèque est installée dans une ancienne longère réhabilitée. Son organisation doit favoriser la fluidité des circulations entre les différentes fonctionnalités et sections, sans cloisons intermédiaires entre les espaces. Entièrement de plain-pied, sans escalier ni dénivellement, le bâtiment répond aux normes d'accessibilité. Une terrasse extérieure devant la totalité du bâtiment et un espace lecture sous ombrage extérieur complètent le projet.

### Concours particulier

#### Réhabilitation (2 tranches) : 2014-2015

Dépense prévisionnelle : 418 119 € HT - Subvention État : 146 342 € (35%)

#### Mobilier : 2015

Dépense prévisionnelle : 31 165 € HT - Subvention État : 10 908 € (35%)

#### Informatisation : 2015

Dépense prévisionnelle : 3 924 € HT - Subvention État : 1 373 € (35%)

**Total subvention État : 158 623 € soit 6 €/ habitant**

### Evolution des crédits du concours particulier en euros constants Région Centre-Val de Loire 1986-2015



# Tableaux récapitulatif des opérations 2015

## CHER

Commune d'implantation	Statut de la collectivité porteuse du projet	EPCI de rattachement	Dépense prévisionnelle HT en €	Taux de subv.	Subv. État totale en €	Subv. État 2015 en €	Tranche	Nature de l'opération	Population		Dépense par habitants Commune / EPCI (en €)	
									Com.	EPCI	Coût opération	Subv. État totale
VIERZON	Communal	CC Vierzon-Sologne-Berry	18 925	35%	6 624	6 624	1.1	Numérique	27 081	32 683	0,70 / 058	0,24 / 0,20
<b>Total Cher</b>			<b>18 925</b>		<b>6 624</b>	<b>6 624</b>			<b>27 081</b>	<b>32 683</b>		

## EURE-ET-LOIR

CHARTRES	Départemental	CA Chartres Métropole	93 224	50%	46 612	46 612	1.1	Numérique	38 889	121 683		
EPERNON	Communal	CC du Val Drouette	1 757 290	45%	790 781	464 541	1.3	Construction	5 476	11 750	320,91 / 149,56	144,41 / 67,30
<b>Total Eure-et-Loir</b>			<b>1 850 514</b>		<b>837 393</b>	<b>511 153</b>			<b>44 365</b>	<b>133 433</b>		

## INDRE

AZAY-LE-FERRON	Communal	CC Coeur de Brenne	487 444	38 %	185 229	26 308	4.4	Construction	869	5 061	648,21 / 111,30	243,70 / 41,85
			64 668	35 %	22 634	22 634	1.1	Equipement				
			6 185	35 %	2 165	2 165	1.1	Informatisation				
			5 000	35 %	1 750	1 750	1.1	1° fonctionnement				
CHATEAUROUX	Communal	CA Castelroussine	3 125	50 %	1 563	1 563	1.1	Numérique	44 960	74 493		
SAINT-VALENTIN	Intercommunal	CC de Champagne Berrichonne	29 367	40 %	11 747	11 747	1.1	Mobilier	282	5 876	117,99 / 5,66	47,20 / 2,26
			3 906	40 %	1 562	1 562	1.1	Informatisation				
VALENCAY	Communal	CC Ecueillé-Valençay	835 930	41-44 %	357 073	27 340	4.4	Construction	2 577	11 936	190,08 / 41,04	81,55 / 17,61
			36 974	44 %	16 269	16 269	1.1	Informatisation				
			19 000	44 %	8 360	8 360	1.1	1° fonctionnement				
			87 753	44 %	38 611	38 611	1.1	Mobilier				
<b>Total Indre</b>			<b>1 579 352</b>		<b>646 963</b>	<b>158 309</b>			<b>48 688</b>	<b>97 366</b>		

# INDRE-ET-LOIRE

Commune d'implantation	Statut de la collectivité porteuse du projet	EPCI de rattachement	Dépense prévisionnelle HT en €	Taux de subv.	Subv. État totale en €	Subv. État 2015 en €	Tranche	Nature de l'opération	Population 2015		Dépense par habitants Commune / EPCI (en €)	
									Com.	EPCI	Coût opération	Subv. État totale
AVOINE	Intercommunal	CC Chinon, Vienne et Loire	42 586	40 %	17 034	17 034	1.1	Informatisation	1 811	20 247	23,52 / 2,10	9,41 / 0,84
BALLAN-MIRE	Intercommunal	CA Tours (Plus)	1 326 627	40 %	530 651	180 651	3.3	Construction	8 043	289 421	175,86 / 4,89	70,34 / 1,95
	Communal		87 807	40 %	35 123	35 123	1.1	1° fonctionnement				
CHINON	Intercommunal	CC Chinon, Vienne et Loire	1 595 224	40 %	638 090	493 908	1.2	Construction	7 928		201,21 / 78,79	80,49 / 31,52
LUYNES	Communal	CA Tours (Plus)	1 177 970	40 %	471 188	43 402	3.3	Construction (réhabilitation)	5 259		237,15 / 4,31	94,86 / 1,72
			43 367	40 %	17 347	17 347	1.1	Mobilier				
			25 845	40 %	10 338	10 338	1.1	Informatisation				
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	Communal	CA Tours (Plus)	21 970	40 %	8 788	8 788	1.1	Informatisation	15 224		1,44 / 0,08	0,58 / 0,03
SAINT-ROCH	Communal	CC de Gâtine et Choissilles	155 000	35 %	54 250	54 250	1.1	Construction (réhabilitation)	1 226	14 067	142,31 / 12,40	49,81 / 4,34
			19 476	35 %	6 817	6 817	1.1	Mobilier				
TOURS	Départemental	CA Tours (Plus)	61 638	38,94 %	24 000	24 000	1.1	Numérique	134 978			
<b>Total Indre-et-Loire</b>			<b>4 557 510</b>		<b>1 813 626</b>	<b>891 658</b>			<b>174 469</b>	<b>323 735</b>		

